

Mutations urbaines dans l'Anneau Central de l'agglomération

Document d'analyse



Interatlas

En complément de l'atlas « Paris et l'agglomération centrale dans l'espace régional »¹, dressant en 25 fiches un état des lieux de la situation de l'agglomération centrale, il a semblé nécessaire d'effectuer le recellement des projets d'initiative publique en cours ou à l'étude à Paris et dans les 22 communes voisines de part et d'autre du boulevard périphérique².

Ce travail d'inventaire rend compte des évolutions structurelles en cours à l'échelle de Paris et des communes limitrophes. Il interpelle les acteurs publics sur la mise en cohérence des projets et est à ce titre un outil précieux de réflexion et d'action pour tous les intervenants. En effet, ces territoires constituent des enjeux matériels et politiques significatifs du renversement des rapports entre Paris et ses voisins. Cette démarche s'inscrit dans la perception de l'espace de l'agglomération capitale toute entière.

1 – Élaboré par l'Apur, l'Iaurif et Orgéco pour le colloque du 5 décembre 2001, organisé par la Ville de Paris et la Région Ile-de-France à la maison de la RATP. Cet ensemble de cartes pourrait illustrer certaines parties de ce texte.

2 – Ce document s'inscrit dans la continuité de deux réunions techniques organisées par la sous-direction de la coopération territoriale les 24 et 31 mai 2001 à Paris où ont été présentés 19 projets de part et d'autre du boulevard périphérique.

Des questions ouvertes

- Que signifie effacer la césure créée par le boulevard périphérique entre Paris et ses communes limitrophes ?
- Est-il pertinent de penser encore cette couronne de Paris comme un anneau continu ?
- Comment valoriser la respiration dans le paysage du centre de l'agglomération générée par la « ceinture verte » ?
- Quelle hiérarchie entre les projets de couverture du boulevard périphérique et la multiplication des points de franchissement ?
- Quelle est la réalité territoriale des mutations en cours, quelles conclusions en tirer ?

C'est à ces questions et bien d'autres que la carte – en page centrale du document – et son commentaire essaient de répondre.

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

La carte est le résultat d'un inventaire des projets urbains en cours ou à l'étude sur Paris et 22 des 29 communes limitrophes de la capitale. Elle a fait l'objet d'une commande de la part de la sous-direction de la coopération territoriale de la Ville de Paris à l'Atelier Parisien d'Urbanisme (Apur). Les données qui y figurent ont été collectées pendant les deux mois de l'été 2002. Ce document rassemble des informations figurant en effet traditionnellement sur des documents disparates. Les cartes s'arrêtent en effet traditionnellement aux limites communales ou ne traitent que d'un thème particulier.

Méthode

Pour les 22 communes limitrophes étudiées, la méthode d'investigation s'est fondée sur des entretiens avec les directeurs de l'urbanisme ou des services techniques.

Pour Paris, les données recueillies proviennent principalement de documents élaborés par les directions sectorielles en vue de l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable ou de la révision du Plan Local d'Urbanisme. Des contacts complémentaires, avec Plaine Commune ou des SEM, ont été nécessaires afin de préciser certaines données. Au total, environ une quarantaine de personnes ont participé à l'élaboration de ce document.

Des résultats inégalement renseignés

En raison du court délai imposé par cet exercice – une partie des données étant périmée rapi-

dement – certaines informations ne sont pas complètes, notamment les projets de construction ou de réhabilitation hors ZAC et les opérations de requalification de logements sociaux². Par ailleurs, dans un souci de clarté de ce document dont la lecture reste complexe, certaines informations sont délibérément regroupées dans un même ensemble. A titre d'exemple, les créations d'équipement ont été intégrées dans la légende « projet de réhabilitation ou de construction ».

Les objectifs poursuivis

Il s'agit en premier lieu de créer un document d'information partagé entre tous les acteurs concernés par ce vaste territoire. L'échange d'information le plus large possible semble être le meilleur moyen de poser les termes d'un débat équitable.

Les vis à vis de projets de part et d'autre des limites communales devraient permettre de mettre en perspective les intentions de chacun et peut-être d'engager des actions concertées et coordonnées dans une dynamique de mise en cohérence des politiques d'aménagement.

Des tendances lourdes...³

- **La désindustrialisation** et la politique volontaire menée par la DATAR ont formé sans doute un des éléments majeurs de l'évolution du centre de l'agglomération parisienne. Depuis les années 60, elles conduisent à une transformation des emplois au bénéfice des

2 – Ces informations ne sont pas forcément centralisées dans les mairies. Par respect pour l'effort qui a été fourni par les différentes personnes ayant participé à l'élaboration de la carte, nous avons pris le parti d'y faire figurer toutes les informations fournies.

3 – Ces tendances sont un regroupement d'idées tirées de différents documents dont un document de l'Apur, « Paris 2001, Analyse économique, sociale et urbaine – bilan analytique », septembre 2001.

4 – De nombreuses cartes présentant les résultats du dernier recensement de la population en témoignent.

5 – Cf. Laurif, « Constructions de bureaux 2000-2004 : l'attrait de la couronne parisienne », note rapide sur le bilan du SDRIF n° 308, septembre 2002.

activités de service.

- **Le renouvellement urbain** se concentre majoritairement sur les territoires anciennement industriels (ou libérés par des emprises publiques et parapubliques - SNCF, hôpitaux...) et situés le long des grandes infrastructures routières, ferroviaires et le long de la Seine et des canaux

- **La stabilisation du nombre d'habitants** du cœur de l'agglomération entre les deux derniers recensements.

- **La persistance du déséquilibre structurel est-ouest** marque encore fortement le cœur de l'agglomération malgré un dynamisme nouveau de certains secteurs au nord et au sud-est, dans et hors Paris⁴.

...mais des évolutions récentes

- **La topographie et les grands axes structurants** redessinent progressivement les logiques territoriales d'aménagement et de transformation urbaine au delà des limites communales; le paysage et le fonctionnement de la « couronne de Paris » s'en trouvent questionnées.

- L'apparition de nouveaux **pôles économiques**⁵, qui ne remettent pas en cause la primauté de l'ouest parisien avec la Défense et le quartier parisien des affaires, mais qui participent, pour une partie d'entre eux, au rééquilibrage

de l'emploi vers l'est et le nord de l'agglomération centrale.

- **La baisse du nombre d'opérations d'aménagement de construction à Paris** au profit des communes de la première couronne, qui se densifient fortement.

- **L'embourgeoisement progressif des quartiers populaires** depuis la reprise de l'activité immobilière en 1998.

UN DYNAMISME D'AMÉNAGEMENT PLUS SOUTENU HORS PARIS

Le mode opératoire que sont les ZAC est un indicateur assez fiable des processus de renouvellement urbain, même s'il ne représentait en 1999 que 26 % des ouvertures de chantier des arrondissements périphériques de Paris et des communes riveraines.

La carte des ZAC de 1988 révèle l'existence d'une cinquantaine de ZAC sur le territoire étudié. Environ un quart d'entre elles se situaient à Paris (13 ZAC).

En 2002, le territoire étudié comporte 89 ZAC, dont 16 seulement à Paris (un cinquième du total), 25 dans le 92, 31 dans le 93 et 17 dans le 94.

Pendant les années 80 et 90 dynamisme de l'immobilier a profondément marqué le territoire de

Opérations publiques et privées dans l'Anneau Central en 1998 (Apur)



certaines communes. Cet effort de construction soutenu se lit dans les résultats du recensement 1999. Ainsi Charenton-le-Pont, Issy-les-Moulineaux, Levallois-Perret et Montrouge et deux arrondissements périphériques de Paris (le 12^e et le 19^e) ont vu leur nombre d'habitants augmenter.

Depuis la reprise du marché immobilier en 1998, le niveau de prix élevé, la rareté foncière à Paris et dans une partie de l'ouest parisien, le changement d'image de certains secteurs (comme la Plaine-Saint-Denis ou Montrouge) a permis un développement immobilier soutenu dans certaines communes périphériques. Ainsi, 5 communes ont plus de 7 ZAC sur leur territoire⁶.

À l'inverse, certaines communes limitrophes, dont le tissu urbain atteint une relative saturation, ne semblent plus envisager de nouvelles opérations publiques de grande échelle, notamment en recourant à la procédure de ZAC⁷.

Les regroupements d'opérations d'aménagement esquisse trois types de développement territorial: radial par rapport à Paris, par points (pôles) et annulaire le long de la ceinture de Paris.

Ainsi les trois grands sites de **redéveloppement du SDRIF de 1994 sont confirmés**. Ces grands territoires dessinent de nouveaux paysages à l'échelle territoriale, le long des grands faisceaux fluviaux et ferroviaires. Leur développement radial par rapport à Paris a tendance marquer en profondeur le renouveau de ces territoires.

Seine-Amont se développe entre la Seine et les deux faisceaux ferroviaires de Lyon et d'Austerlitz: sur la rive droite, depuis la ZAC Bercy 12^e (quasiment achevée) vers Charenton (ZAC Bercy 2 achevée) et trois nouvelles opérations tertiaires (totalisant 94 000 m² de bureaux); sur la rive gauche, depuis la ZAC Paris-Rive-Gauche 13^e vers Ivry avec les ZAC

Port d'Ivry, Molière et Bords de Seine. Son développement plus loin vers Vitry ne semble pas encore avoir pris corps.

Seine-Aval continue sa mutation: sur la rive gauche, depuis la ZAC André Citroën 15^e, vers Issy-les-Moulineaux avec les ZAC Forum Seine, Bord de Seine, Quai des Chartreux, Garibaldi, du Comlombier et de la Ferme; sur la rive droite: Boulogne-Billancourt avec la ZAC du Point du Jour (achevée) et les terrains Renault dont le schéma directeur a été approuvé au mois de juin 2002.

La Plaine-Saint-Denis marque le formidable renouveau de ce territoire gigantesque de plus de 700 hectares depuis les gares du Nord et de l'Est vers le nord et depuis la Seine à Saint-Ouen et la RN2 à Aubervilliers: dans Paris le secteur d'étude « Nord Est » qui couvre environ 200 hectares et l'opération tertiaire du parc du millénaire (100 000 m² d'activités à terme), à Aubervilliers les EMGP (rénovation globale presque achevée), les terrains de la future ZAC de la Porte d'Aubervilliers, le secteur de la Plaine de la Plaine (plus de 100 ha) et quatre autres ZAC⁸; à Saint-Denis: 3 grands territoires d'étude (Site EDF, Zone SNCF, Cristino-Garcia Landy) et 8 ZAC⁹. Enfin, le dynamisme de ce territoire semble trouver son prolongement naturel vers l'Est le long du canal de l'Ourcq sur Pantin (mutation engagée des Grands Moulins de Paris).

À ces 3 grands territoires s'ajoutent l'**émergence de pôles** où se développent des programmes tertiaires importants:

- le bas Montrouge (250 000 m² de surfaces tertiaires en cours ou en projet) et son prolongement sur Bagnolet (ZAC Valmy). L'industrie et l'artisanat sont remplacés par des programmes de bureaux;
- la limite Saint-Ouen/Clichy de part et d'autre des réserves foncières de l'ex autoroute A15 (230 000 m² de surfaces tertiaires au total d'ici 5 ans);

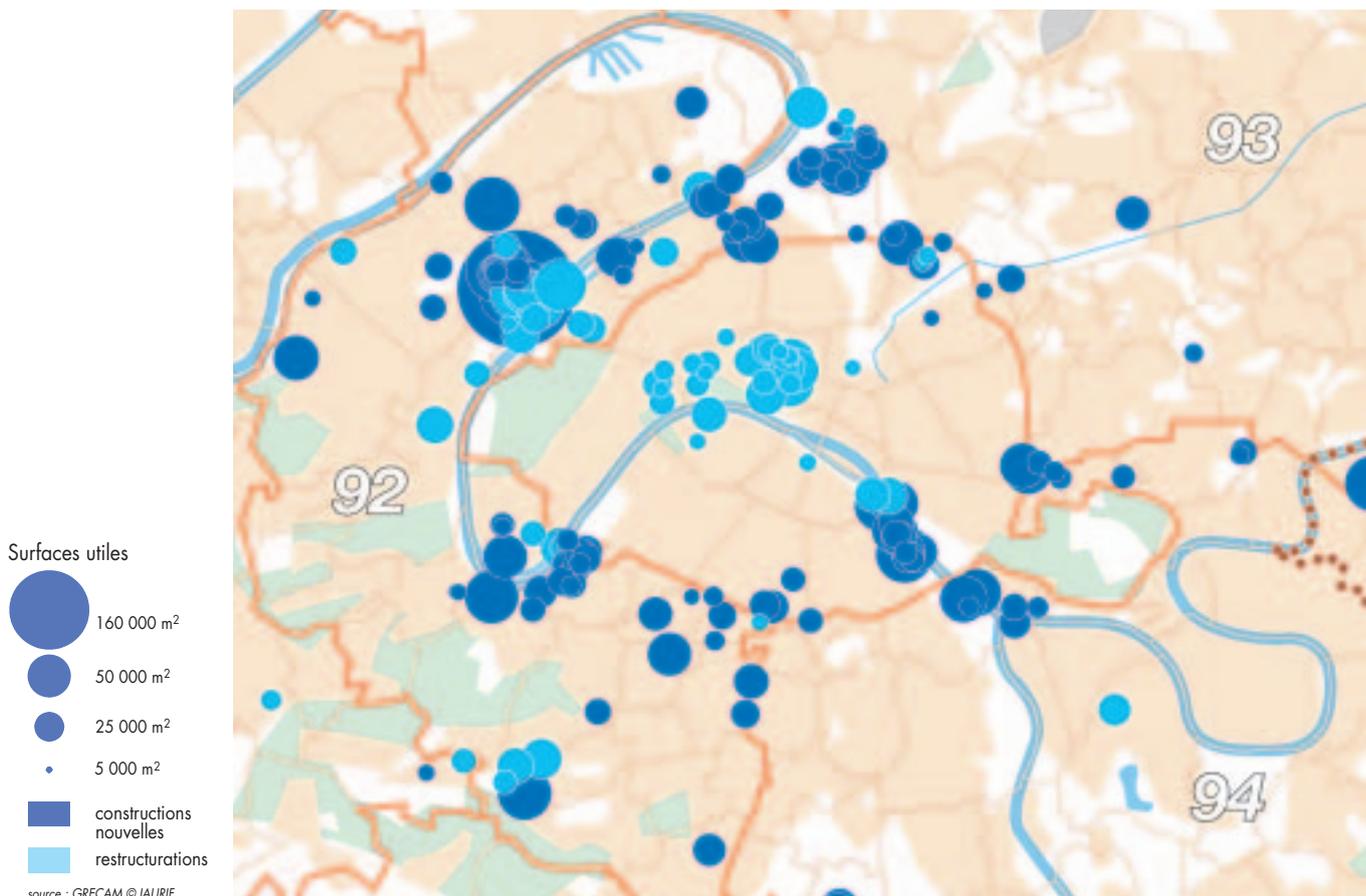
6 – Il s'agit d'Aubervilliers, de Clichy, d'Issy-les-Moulineaux, de Montrouge et de Saint-Denis; il faut aussi noter que 3 communes n'ont aucune ZAC sur leur territoire (Saint-Mandé, Vincennes et Vanves).

7 – Selon les informations qui nous ont été fournies, il s'agirait de: Levallois-Perret, Les Lilas, Malakoff, Neuilly-sur Seine, Le Pré-Saint-Gervais, Saint-Mandé, Vanves et Vincennes.

8 – ZAC du Pont Tournant, Landy-Lamy, du Marcreux et Paul Lafargue.

9 – ZAC Pleyel EDF, Landy-France, Cornillon nord et sud, Paul Lafargue, Cristino-Garcia, Montjoie et Nozal-Chaudron.

10 – La première commune à avoir pris la mesure de ce phénomène est la commune de Bagnolet qui développe conjointement à la construction du périmètre et de l'A3, sur une durée de 25 ans, un véritable pôle d'emploi tertiaire (les tours jumelles des Mercuriales inaugurées en 1976 – 60 000 m² de bureaux) et hôtelier (1900 chambres d'hôtel) jusqu'à l'ouverture de la gare internationale de bus et du centre commercial de 30 000 m² en 1992. Cf Tomato, « la Ville du Périphérique », mémoire de TPE Ecoles d'Architecture de Paris-Belleville et de Marne-La-Vallée, 1998.



Opérations de bureaux de plus de 5 000 m² livrables de 2001 à 2003 en zone centrale (opérations réalisées « en blanc »)

- les fronts de Seine à Levallois-Perret (ZAC du Front de Seine), Clichy (ZAC Berges de Seine Beaujon et périmètre d'étude du Bac d'Asnières) et dans un futur proche à Saint-Ouen (périmètre d'étude Saint-Ouen Ouest);
- un pôle plus diffus entre Montrouge et Gentilly.

Enfin, l'**anneau central** est marqué par un chaquet d'opérations non coordonnées entre elles qui dessinent une centralité linéaire et annulaire. Ce développement forme désormais une bande supplémentaire, d'une épaisseur variable, qui s'ajoute à celles des HBM et de la ceinture verte. Depuis son achèvement en 1973, les rives du boulevard périphérique sont devenues l'objet d'une véritable convoitise. La desserte exceptionnelle¹⁰ qu'il a apporté à cette frange urbaine a permis un développement immobilier considérable dont les résultats sont lisibles tout au long de son parcours: 5 centres commerciaux, une trentaine d'hôtels, 2 cinémas multiplexes, 150 publicités lumineuses. Près d'une centaine d'immeubles de bureaux côté communes limitrophes ont joué du phénomène de

« l'adresse parisienne » donnée par la voie latérale au périph.

Quelques 25 ZAC, dont une vingtaine encore en phase opérationnelle (5 sur Paris) ont permis l'implantation de programmes tertiaires ou commerciaux en vitrine le long du périph.

« L'effet périph » a connu peu de succès côté Paris: la ceinture verte étant principalement occupée par des équipements et des logements sociaux. Seuls l'Aquaboulevard 15^e, quelques équipements commerciaux (Porte de Montrouge 14^e), les immeubles écrans des différentes ZAC et quelques rares autres bâtiments (hôtels industriels, immeubles de bureaux, résidence universitaire,...) ont su jouer de ce phénomène d'attractivité important pour les investisseurs.

Il semblerait aujourd'hui que l'attrait des territoires limitrophes du périphérique soit loin d'être épuisé: notamment dans les secteurs à l'étude à Aubervilliers, Bagnole et Saint-Ouen mais aussi à Paris (« fond de Bercy » 12^e, Bruneseau-Masséna 13^e, secteur Nord-Est 18^e-19^e, ZAC de la Porte des Lilas 19^e-20^e).

Mutations urbaines dans l'Anneau Central

Interface Paris-Communes Limitrophes

Étude

■ Secteur d'étude ou de réflexion

Aménagement

Zone d'Aménagement concertée

■ travaux achevés

■ projet en cours ou programmé

■ projet à l'étude

Projet de réhabilitation ou de construction

■ en cours ou programmé

■ à l'étude

Renouvellement urbain

■ GPV, ORU, GPRU (à Paris)

■ Périmètre de ZUS hors Paris ou de Politique de la Ville à Paris

■ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en cours ou prévue

Requalification de logements sociaux

■ en cours

■ à l'étude

Transport en commun

⑭ Nouvelle station (métro, RER)

..... Nouvelle ligne de transport en commun en site propre

Espace public

□ couverture d'infrastructure

Domaine public viaire

Création d'espace public Requalification

..... en cours ou programmée — en cours ou programmée

..... à l'étude — à l'étude

Domaine public ferré

— Aménagement réversible des emprises non utilisées de la Petite Ceinture

■ Domaine ferroviaire existant

Domaine public fluvial

||||| Mise en valeur du site de la Seine et des canaux

..... Redécouverte de la Bièvre

Espace vert

Jardin public, cimetière, terrain de sport

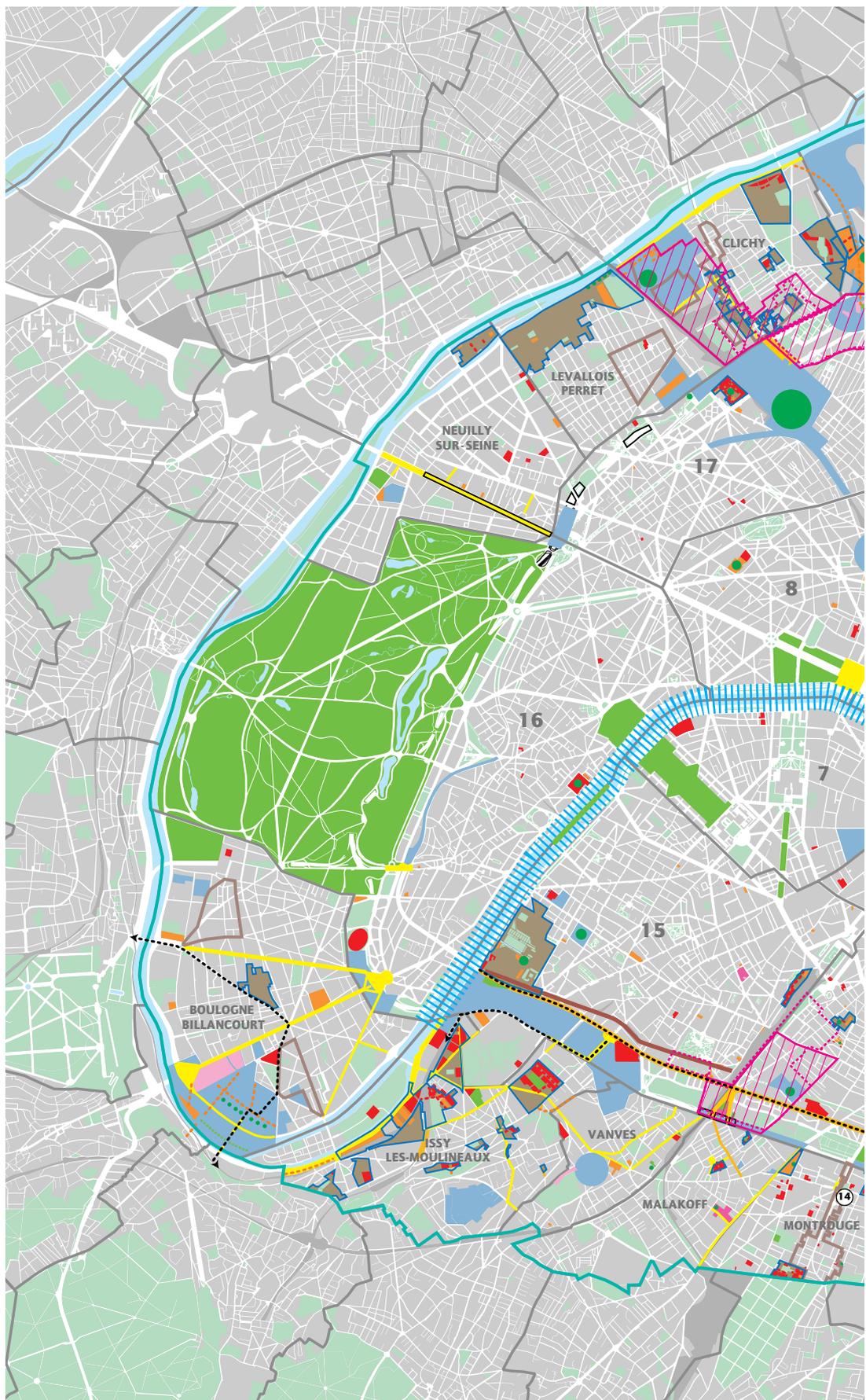
● Création en cours ou à l'étude

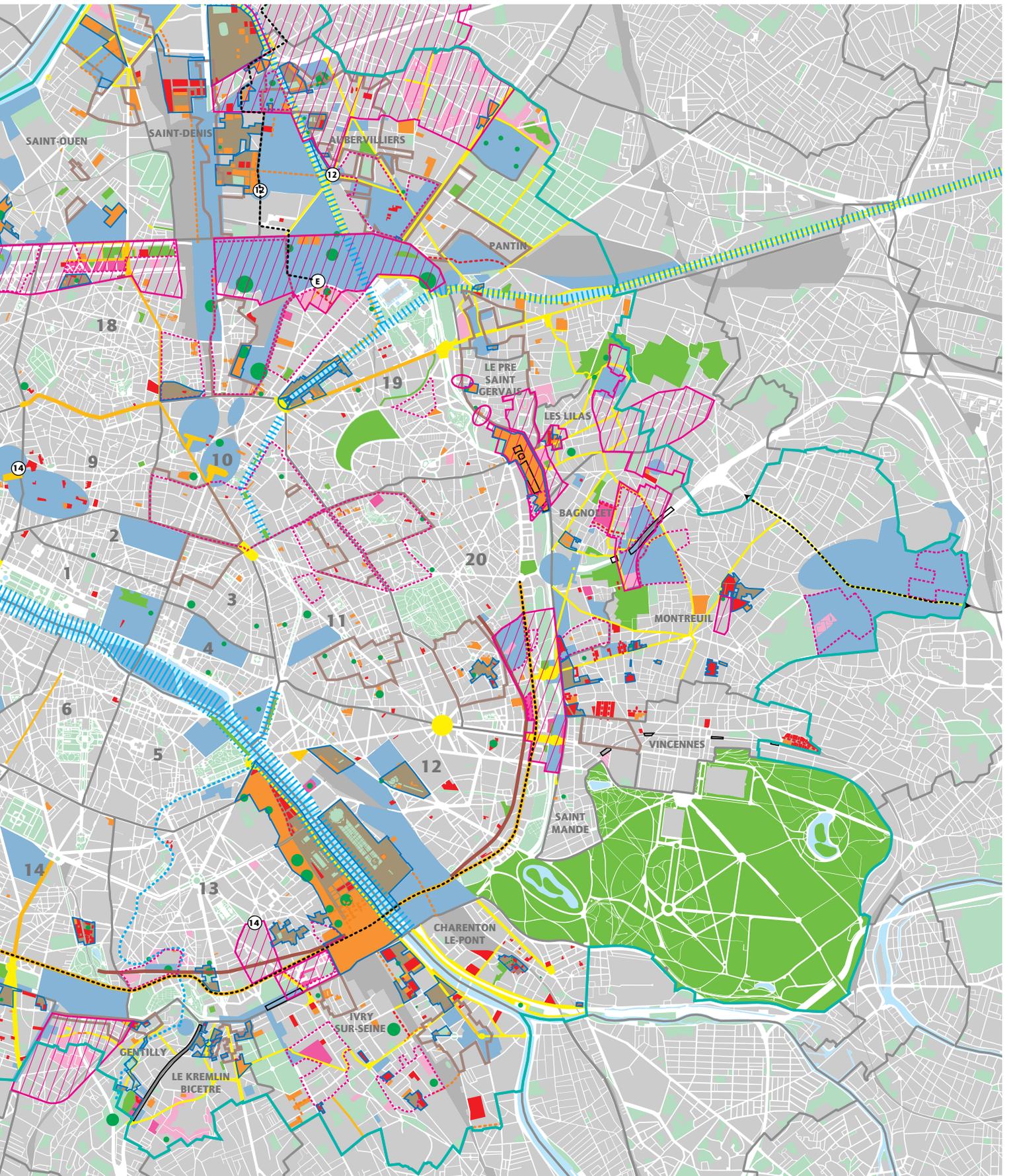
■ Requalification en cours ou à l'étude

■ existant

— Limite du territoire d'étude

0 1000 2000m Décembre 2002





DES QUARTIERS POPULAIRES EN DIFFICULTÉ

dans un environnement riche d'évolutions possibles

Les territoires denses

Les années 80 et 90 ont marqué une période de reconquête des centres villes anciens, soit par des opérations de rénovation du tissu urbain (procédures de ZAC), soit par de nombreuses OPAH, parfois concomitantes à un phénomène d'embourgeoisement de la population.

On dénombre encore aujourd'hui certaines ZAC assurant une régénération de tissus urbains anciens¹¹. La fragmentation de leur périmètre montre l'attention portée aux éléments préexistants à conserver.

Par ailleurs, 23 OPAH en cours dans 15 communes limitrophes et 7 dans Paris témoignent de la persistance d'un habitat sans confort même si sa proportion a considérablement diminué pendant la dernière période inter censitaire. Le recours à la procédure de Résorption de l'Habitat Insalubre (non représenté sur la carte) concerne moins de 5 communes limitrophes.

Ponctuellement, en milieu urbain dense ou à leur limite, des opérations d'aménagement présentant une grande proportion de logements et d'équipements prennent place sur des emprises libérées par de grands d'équipements :

- les hôpitaux : Laennec (7^e), Saint-Lazare (10^e), ZAC Coirentin Celton (Issy-les-Moulineaux) ;
- les emprises RATP ou SNCF : lotissement de la gare de marchandise de Vincennes, ZAC Alésia Montsouris (14^e), ZAC Vaugirard (15^e).

Les quartiers de la Politique de la Ville

L'accompagnement social (périmètre de Zone Urbaine Sensible hors Paris et secteurs Politique de la Ville) s'inscrit sur des territoires en difficulté, où un effort coordonné des actions publiques est nécessaire. Ces quartiers sont surtout concentrés dans l'est (à l'exception des communes bordant le bois de Vincennes¹²) et au nord du centre de la capitale. Ces périmè-

res comprennent à la fois des quartiers anciens où existe une forte proportion de logements privés sans confort (habitat social de fait) et certains quartiers comprenant une part importante de logements sociaux.

Les sites de GPV, ORU ou de GPRU

Ils se situent dans le même croissant géographique. À part celui de Clichy, qui concentre tous les types de tissus urbains (des logements anciens sans confort aux ensembles de logements sociaux), les autres secteurs se trouvent centrés sur des quartiers marqués par des grands ensembles d'habitat social. La plupart de ces périmètres d'intervention prioritaire sont à une échelle intercommunale¹³.

Même si les territoires d'intervention des six quartiers prioritaires du GPRU sont limités au territoire parisien, les réflexions en cours sur ces secteurs prennent en compte des enjeux intercommunaux. L'attractivité des Puces de Saint-Ouen, le réaménagement des friches de l'A15 sur Clichy et Saint-Ouen, la requalification des franges du périphérique à Montreuil, l'animation commerciale de la porte d'Ivry à l'extérieur de Paris enrichissent fortement la stratégie de revitalisation de ces quartiers déshérités.

L'EFFET COURONNE ET SES ATOUTS des centralités dynamiques, des espaces publics et des pôles de transport à reconquérir qui doivent profiter à Paris et aux communes du centre de l'agglomération

Mobilité et intermodalité

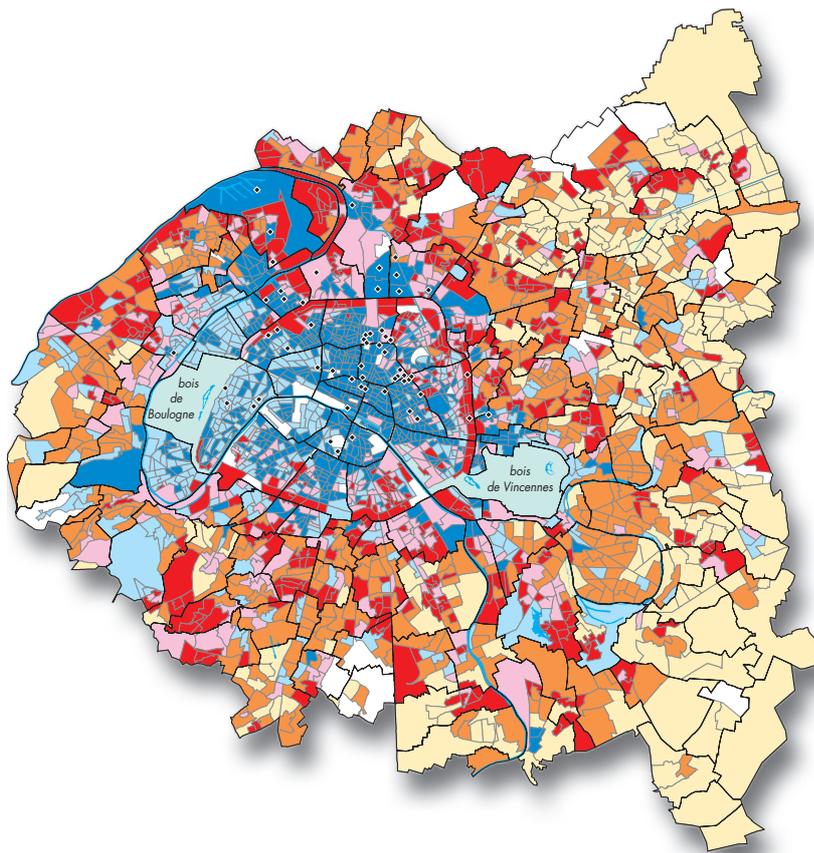
Les pratiques de la mobilité révèlent une nette différence entre Paris et les communes limitrophes. La mise en place du Plan de Déplacements Urbains à l'échelle régionale a affiché une volonté de cohérence forte en matière de politique de déplacements.

Si l'essentiel des déplacements en Ile de France se fait en rocade, les investissements du contrat de plan 2000-2006 témoignent encore de la

11 – À Paris (ZAC Châlons 12^e, la Moscowa 18^e, Réunion 20^e, la Goutte d'Or 18^e, Château des Rentiers 13^e, Didot-Thermophyles 14^e) et dans certaines communes limitrophes comme à Clichy (ZAC Entrée de Ville), Montreuil (ZAC Beaumarchais) ou au Kremlin Bicêtre (ZAC Centre Ville).

12 – Seuls les quartiers Plaisance-Vanves (14^e) et Périchaux (15^e) se trouvent dans l'ouest

13 – ORU Arcueil-Gentilly, ORU Bagnolet-Les Lilas, ORU les Lilas-le Pré Saint-Gervais, GPV Aubervilliers-Saint-Denis-La Courneuve



Typologie de l'habitat

Habitat collectif (au moins 80% d'appartements)

Dominante privé : 80% ou plus d'appartements non HLM

au moins 50% de logements construits après 1948
ou au moins 20% de logements de 5 pièces et plus

au moins 50% de logements construits avant 1948
et au moins 80% de logements de 4 pièces et moins

Tissu mixte HLM / privé

20% à 50% d'appartements HLM

Dominante HLM

au moins 50% d'appartements HLM

Habitat mixte

entre 50% et 80% d'appartements

Habitat individuel

moins de 50% d'appartements

• plus de 20% de logements inconfortables

IRIS spécifique (espace vert, moins de 40 logements)

source : INSEE, RGP 1999, découpage IRIS-2000 © APUR

persistance du système radial qui a prévalu jusqu'à présent dans les différentes politiques. Trois lignes de métro devraient être prolongées, la ligne 12 vers Aubervilliers, la 4 vers Montrouge puis vers Bagneux et la ligne 14 (station Tolbiac). La livraison des deux lignes de tramway T1 et T2 dans les années 90 a marqué pour la petite couronne le début du développement de lignes en rocade. Ainsi aujourd'hui, la ligne de Tramway Maréchaux Sud et son raccordement avec T2, le prolongement de T1 vers Val-de-Fontenay vont donner plus de cohérence à ces aménagements en attendant le bouclage complet dans les contrats de plan à venir.

Par ailleurs, le réseau de bus Mobilien, pensé lui aussi à une large échelle, complète largement les aménagements des réseaux de transport lourd (métro, RER). Les réflexions en cours sur de nombreux pôles d'échange, avec la création des comités de pôle, contribuent à faciliter l'intermodalité. Il est à noter qu'à Paris, l'amélioration de l'insertion urbaine de certains pôles d'échange fait l'objet de nouvelles études (Les Halles, les gares du nord, de l'est et Saint-Lazare).

La carte montre aussi une volonté forte de requalifier un nombre important de voies routières, notamment par la mise en place de

comités d'axe (RN2, RN3, RN301, RN305, RN7, RN20, RN10 et RN13), grands axes qui assurent des liaisons inter locales voire régionales.

D'autres tracés tout aussi structurant sont à l'étude à l'échelle communale et départementale (RN6 à Charenton, RD101 et RD907 à Boulogne, RD 50 et RD 20, RD7 à Issy-les-Moulineaux).

Des vis à vis laissent présager des relations intéressantes, comme par exemple de part et d'autre du boulevard périphérique les axes RN3/avenue Jean-Jaurès, RN20/avenue de la Porte d'Orléans, RN7/avenue d'Italie (requadrifiée il y a quelques temps). Dans ces cas, le traitement de l'articulation que constituent les portes de Paris prend encore plus de sens.

Par ailleurs, un chapelet de voies de moindre importance à l'échelle régionale sont inscrites en tant que projet à l'échelle communale. Leur réseau dessine souvent un maillage en étoile autour des centres-villes, révélant souvent des projets de liaisons douces interquartiers. Toutefois, ces voies, d'une commune à une autre, sont encore peu mises en réseau ce qui témoigne de la persistance d'une vision du territoire communal qui se développe à partir des centres-ville.

La création de nouvelles voies est généralement liée à des projets d'aménagements, à l'exception du Boulevard Urbain (Clichy et Saint-Ouen) et la déviation de la RD 20 à Pantin. En raison de son passé industriel, la Plaine-Saint-Denis accueille un projet important de maillage viaire. Les projets de couverture de portions du boulevard périphérique, d'autoroutes (A3, A6b) de la RN 13 ou du RER A marquent l'engagement d'améliorer l'environnement urbain des grandes infrastructures.

De nombreux espaces de loisirs et de détente

Les nombreux jardins en projet témoignent d'une volonté importante de mise en valeur de l'environnement urbain et d'une prise en compte des besoins de proximité. Il faut remarquer que l'échelle de certains d'entre-eux va créer de véritables respirations dans le tissu urbain. Il en va ainsi, de la mise en relation des parcs Jean Moulin et des Guilands entre Bagnolet et Montreuil, du projet de parc départemental

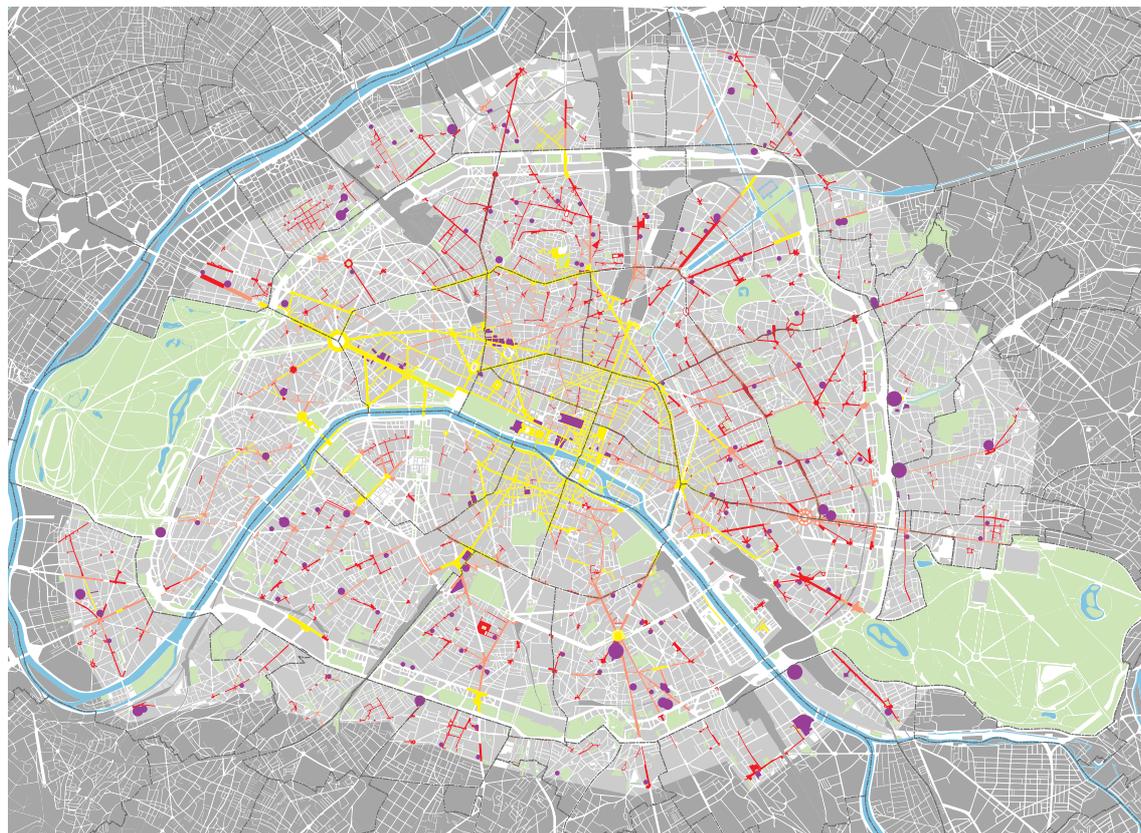
Arcueil-Gentilly.

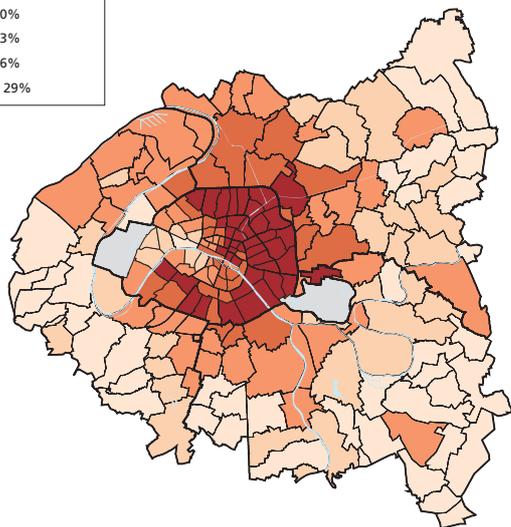
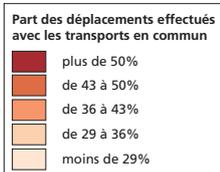
Deux projets acquièrent une dimension paysagère à l'échelle territoriale amorçant un vaste réseau de promenade à l'échelle de la partie centrale de l'agglomération: la base de loisirs de Romainville (projet de la Corniche des Forts à cheval sur 3 communes), le parc Canal sur Saint-Denis et Aubervilliers, centré autour de la requalification du canal Saint-Denis.

Des études de liaisons douces à grande échelle existent aussi autour de la remise en valeur du tracé de la Bièvre et de l'Aqueduc de la Vanne. Des sites exceptionnels comme ceux de la Seine, des canaux et de l'ancienne petite ceinture ferroviaire de Paris font l'objet de nombreux projets de mise en valeur pour l'instant encore autonomes les uns par rapport aux autres.

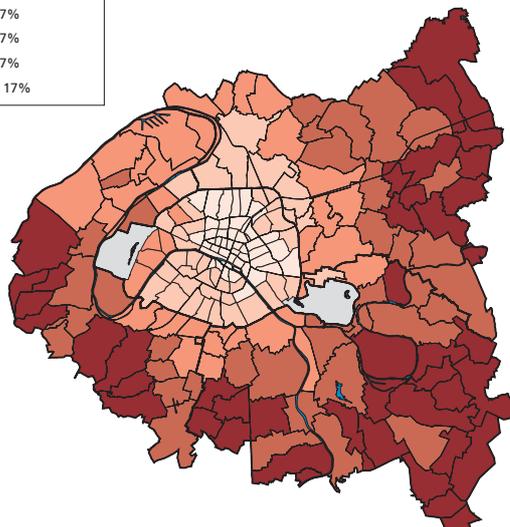
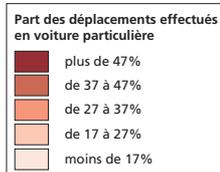
Enfin la requalification des Bois de Vincennes et de Boulogne, les deux plus grands poumons verts du centre de l'agglomération, devrait contribuer à renforcer leur attractivité.

Commerces et centralités (Apur)

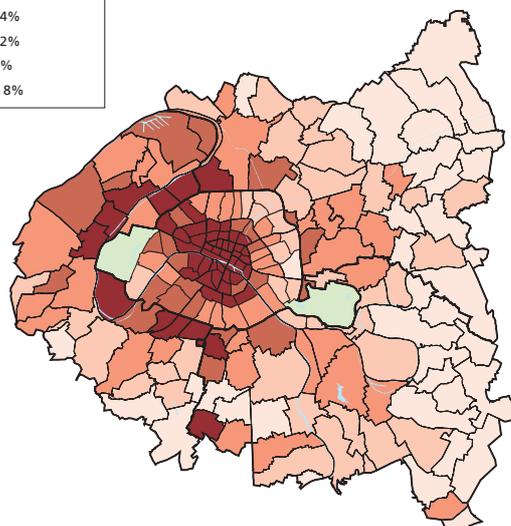
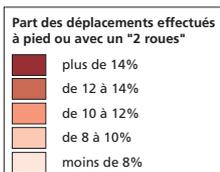




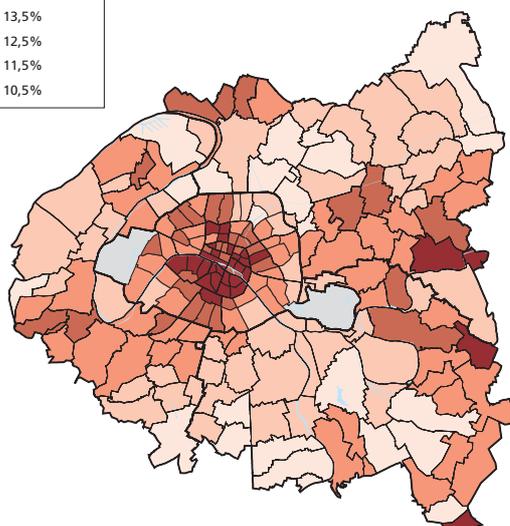
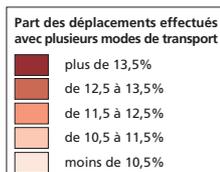
Source : INSEE, RGP 1999, Cartographie : APUR



Source : INSEE, RGP 1999, Cartographie : APUR



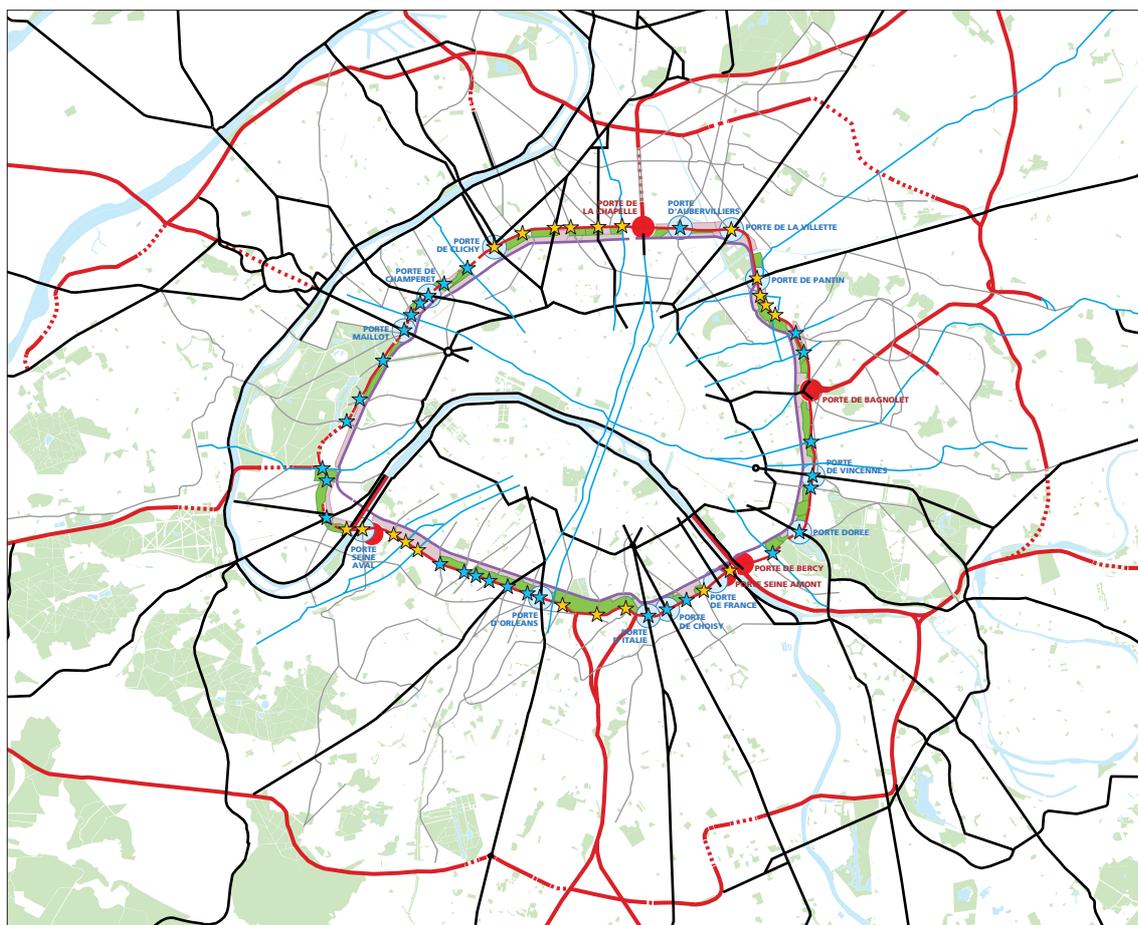
Source : INSEE, RGP 1999, Cartographie : APUR



Source : INSEE, RGP 1999, Cartographie : APUR

Déplacements domicile - travail en 1999

- Liaisons radiales**
- autoroutes
 - grands axes
 - voies de faubourg
 - liaisons de "voisinage"
 - boulevard périphérique
 - boulevards des maréchaux
- échangeurs
- portes majeures
- ★ franchissement au dessus du BP : "le pont"
- ★ franchissement en dessous du BP : "la porte"
- Périmètres des boulevards extérieurs**
- ceinture verte
 - habitat-équipement



Typologie des portes de Paris (Apur)

**EN GUISE DE CONCLUSION:
porter un nouveau regard
sur ce territoire d'abondance**

Il est temps de changer de regard sur ce territoire. Cette carte met en évidence une grande diversité d'actions et d'approches. Elle montre que les mutations en cours s'inscrivent dans la durée et renouent avec l'histoire et la géographie du cœur du bassin parisien, ses atouts et ses contraintes. Pour dépasser la coupure du péric, la rupture de la ceinture verte et oublier les découpages administratifs hérités de l'annexion haussmannienne, il est nécessaire d'abandonner la vision radioconcentrique de la ceinture de Paris et d'adopter un point de vue plus transversal qui permet de mieux saisir les logiques de territoires. Rappelons nous que tous les sites de redéveloppement du SDRIF s'inscrivent dans la géographie des anciennes plaines industrielles (Plaine de Vaugirard, Plaine Saint-Denis, Plaine d'Ivry, etc).

Par ailleurs, ne faut-il pas valoriser les ruptures morphologiques de la ceinture verte qui offrent des qualités rares en milieu urbain dense et une grande richesse de points de vue et d'échappées vers l'horizon.

Les projets engagés sur la couronne, de part et d'autre du boulevard périphérique et sur les portes de Paris marquent le début d'un processus: ce qui était une limite, une périphérie du centre, une frontière entre deux univers, mutera progressivement vers un territoire partagé d'abondance, « les nouveaux grands boulevards du cœur de l'agglomération ».

Une telle ambition ne réussira que si l'ancrage de ces projets se poursuit sur une épaisseur urbaine suffisante et appropriée à chaque situation de franchissement. Le renforcement de la cohérence des politiques territoriales mises en œuvre par tous les acteurs y contribuera, notamment en matière de déplacements, d'environnement, et de développement économique et culturel.